

Paris et Strasbourg s'engagent pour l'opération « Zéro phtalates »

En septembre dernier, Anne Hidalgo, Maire de Paris, Roland Ries, Maire de Strasbourg, ainsi qu'une quarantaine d'élu.e.s municipaux, ont participé à une opération de dosage dans les cheveux de 2 substances chimiques, le DEHP et le DBP, représentatives d'une grande famille de perturbateurs endocriniens : les phtalates. L'objectif était de rendre visible cette pollution invisible pour mettre cette problématique de santé publique au cœur du débat public.

Les résultats aujourd'hui disponibles reflètent la contamination quasi-totale des élu.e.s sur une période de plusieurs mois par le DEHP avec une grande variation de concentration (de 1 à 50). Cette molécule est emblématique des perturbateurs endocriniens dans la mesure où elle induit les grandes maladies chroniques chez l'enfant et l'adulte, principalement après exposition pendant la grossesse (obésité, diabète, troubles de la reproduction et du comportement, cancer du sein, asthme...). Elle est classée cancérigène et toxique pour la reproduction, et interdite en conséquence en Europe dans plusieurs usages comme les cosmétiques et les jouets.

Les phtalates sont fabriqués à raison de 3 millions de tonnes par an dans le monde. Ils sont principalement utilisés en tant que plastifiants des PVC mais on les retrouve également dans l'alimentation, l'environnement intérieur, les cosmétiques, les dispositifs médicaux et les médicaments, les vieux jouets en plastique... L'organisme humain les élimine tous les jours, il est donc possible de diminuer de façon importante la contamination en les éliminant à la source.

Des gestes simples existent pour limiter l'exposition individuelle (choix des cosmétiques, de l'alimentation, aération et nettoyage régulier des lieux de vie, etc.). Les collectivités locales peuvent concrètement agir par le poids de la commande publique et par la mobilisation des professionnels de santé et de la petite enfance.

L'opération « Zéro phtalates » en partenariat avec le RES est menée conjointement par la ville de Paris et par la ville de Strasbourg sous l'impulsion d'Anne Souyris et Alexandre Feltz, adjoints à la santé, pour illustrer de façon concrète la mise en œuvre de la charte « Villes et Territoires sans Perturbateurs Endocriniens » qui vise notamment à :

- Sensibiliser et former le grand public, les professionnel.le.s et les élu.e.s sur les risques des PE,
- Engager dès maintenant un réseau de villes et collectivités qui font de la lutte contre les PE une priorité,
- Demander au gouvernement de mettre en place une stratégie nationale ambitieuse à la hauteur des enjeux.